

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/930

Attribution d'une subvention de 24 000 euros à l'Association Village des Créateurs du Passage Thiaffait - Approbation d'une convention

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur :** Mme BOUZERDA Fouziya

**SEANCE DU 16 MARS 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

---

**PRESIDENT :** M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU :** Mme HAJRI Mina

**PRESENTS :** M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :** M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAIN (pouvoir à M. COULON)

**ABSENTS NON EXCUSES :**

**2015/930 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 24 000 EUROS A L'ASSOCIATION VILLAGE DES CREATEURS DU PASSAGE THIAFFAIT - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association "Le Village des Créateurs du Passage Thiaffait" a été créée en novembre 2000 avec le soutien des Collectivités (Grand Lyon, Région Rhône-Alpes et Ville de Lyon), des organisations professionnelles du textile, de l'habillement et de divers acteurs de la mode pour favoriser le développement économique et la promotion de jeunes entreprises de mode, décoration et design (ces deux derniers secteurs ont été intégrés depuis 5 ans).

Fin 2014, l'Association comptait 72 adhérents, 13 résidents et employait 5 salariés. Le taux d'occupation moyen sur 11 ans est de 88 %.

Le Village des Créateurs fournit des services généraux partagés, un accompagnement individuel, et organise des événements pour promouvoir l'activité de ses adhérents. En outre, il assure au quotidien la gestion du centre de ressources ouvert en 2001 "Le Passage Thiaffait" : 16 lots représentant une surface de 798 m<sup>2</sup> et un local de 60 m<sup>2</sup> qui est devenu en 2014 une boutique de vente multimarques de créateurs et designers accompagnés par le Village des Créateurs. Les résidents de cet espace bénéficient de prestations renforcées (location d'ateliers à des conditions privilégiées, suivi individuel de l'activité économique et "mode/métier/sous-traitance") par rapport à l'offre générale proposée aux adhérents.

Le Village des Créateurs est la seule structure d'accompagnement dans le domaine de la mode en France organisée en «pépinière», non intégrée à un syndicat professionnel, mais en association et réunissant dans son Conseil d'administration toutes les composantes des filières textile / habillement et design, les chambres consulaires, les organismes de formation tels que l'Université de la mode ESMOD, les représentants de la profession, les créateurs et les designers confirmés et industriels. Cet équilibre lui confère indépendance et efficacité dans la mobilisation des réseaux.

196 créateurs/entreprises ont été soutenus depuis 2001 et 68 % continuent leur activité.

Le Village des Créateurs a su créer des liens avec des acteurs nationaux tels que la Fédération Française du Prêt à porter, le Centre Technique du Cuir, les structures d'accompagnement de Paris, Marseille, Lille, Roubaix, Montréal, et des créateurs internationaux tels que Chantal Thomass, Agatha Ruiz de La Prada, Serge Bensimon...

Une des forces du Village des Créateurs est la diversité de ses résidents et adhérents, tous s'expriment dans les domaines de la mode, de la décoration et du design mais dans des gammes et des secteurs différents : prêt-à-porter homme, femme et enfant (du street wear au luxe), accessoires de mode (chapeaux, bijouterie...), bureau de style, création textile, décoration, design, etc.

Le bilan détaillé des actions à la fin 2014 :

**• Accompagnement de l'ante-création**

- 51 porteurs de projets (19 en 2013) ont été reçus, conseillés et orientés dans le cadre du label L\_VE (Lyon\_Ville de l'entreprenariat) ;
- organisation de la 8<sup>e</sup> édition du concours "Talents de Mode", dont l'objectif est de découvrir et lancer les talents de la mode de demain (48 dossiers reçus).

De 2010 à 2014, environ 145 porteurs de projets ont été reçus, 7 sont devenus adhérents et 5 résidents à la suite de leur création.

**• Post création adhérents et résidents et accompagnement économique par des actions de commercialisation : 140 rendez-vous réalisés en 2014**

- pour les entreprises résidentes : rendez-vous mensuels individuels pour tous les résidents, rendez-vous mensuels et individuels sur demande, organisation de réunions de tendances ;
- pour les entreprises adhérentes : coaching sur demande et moyennant une participation financière ;
- pour les entreprises résidentes et adhérentes : conseils au quotidien, mise à disposition d'un centre de ressources, newsletters, formations, mise en place d'un intranet, partenariat juridique avec le cabinet CMS Francis Lefèvre.

Opérations commerciales :

- au Passage Thiaffait : création de la boutique VDCB avec en moyenne un événement par mois ;
- en France : gestion de l'espace créateurs au Marché de la Mode Vintage (30 marques dont 9 du Village des Créateurs), exposition Galerie Joyce à Paris pour 10 marques, développement des partenariats avec les grands magasins : occupation de plusieurs espaces à différentes périodes aux Galeries Lafayette Part-Dieu et Bron, participation au marché des soies (4 exposants et 6 ateliers), exposition designer days à Paris (10 designers), Paris design week (4 designers), partenariat Lyon city design, exposition Home autour du Monde avec 21 créateurs, partenariat ID d'art à la sucrière, plusieurs réunions réseau dans l'année... ;
- accompagnement commercial d'aide à l'export via les partenariats du VDC.

**• Accompagnement économique par la communication**

Aides presse aux entreprises, veille presse Village des Créateurs et marques avec 1 238 articles parus (articles Village des Créateurs, marques et événements), une dizaine de communiqués de presse envoyés et 4 conférences de presse réalisées, une veille presse Village des Créateurs et marques, newsletter presse mensuelle envoyée à plus de 600 journalistes et une centaine de bloggeuses, newsletter grand public à 5 850 destinataires, relais presse à Paris qui assure la transmission des informations aux journalistes parisiens, site internet, développement de la présence de l'Association sur les réseaux sociaux (Facebook, 4598 fans, Twitter, 1516 followers, Linkedin, Viadeo...), édition d'un carnet shopping à 8 000 exemplaires, d'un blog Village des créateurs, des « pressday » organisés à Paris qui ont permis de présenter deux marques.

Les projets spécifiques pour 2014 ont été les suivants :

- fidélisation du club des partenaires;
- ouverture d'une boutique multi marques dans le passage Thiaffait ;
- réédition d'un carnet shopping ;
- développement de la communauté de membres sur Facebook ;
- demande de l'agrément organisme de formation ;
- négociation de tarifs préférentiels pour les créateurs s'engageant à participer à plusieurs éditions du salon Who's Next à Paris ;
  - accompagnement renforcé des résidents après leur sortie du Village des Créateurs ;
    - organisation régulière de rencontres avec des personnalités du monde de la mode ;
    - mutualisation de moyens techniques pour les shootings photos des marques de créateurs ;
    - participation aux réunions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon « Partenaires pour Entreprendre » (action de parrainage d'entrepreneurs).

La Ville de Lyon soutient Le Village des Créateurs depuis 2001, son action s'inscrivant dans la politique municipale à la fois d'animation commerciale et d'appui aux filières économiques lyonnaises. A ce titre, elle souhaite poursuivre son soutien à la filière de la mode, déco et design en attribuant une subvention de 24 000 € au Village des Créateurs.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

**DELIBERE**

1. Une subvention de 24 000 euros est allouée à l'Association « Le Village des Créateurs du Passage Thiaffait » (dont le siège social est situé 19 rue René Leynaud à Lyon 1<sup>er</sup>), pour l'animation et le développement des filières mode et design lyonnaises.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association "Le Village des Créateurs du Passage Thiaffait" est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, au programme DEVELOPMENT, opération FILIERES, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65, ligne de crédit 52005.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. BOUZERDA